



Benoît FRYDMAN

Juriste et philosophe, Benoit Frydman est né en 1965. Il est professeur ordinaire à l'ULB et professeur affilié à Sciences Po (Paris). Il est président du Centre Perelman de philosophie du droit. Il est membre de l'Académie royale de Belgique et vice-président de l'Académie européenne de théorie du droit. Dernier ouvrage publié : Gouverner par les normes et les indicateurs : de Hume aux rankings (avec A. Van Wayenberghe dir.), Bruylant, 2013.

Quelles sont vos motivations d'intervenant dans ce programme?

*Dans le centre Perelman, notre approche c'est d'essayer de comprendre ce qui se passe, comment le monde se transforme, réagence ses règles. Nous ne le faisons pas qu'en lisant, mais aussi en étant au plus près de la pratique. Donc nous sommes habitués à travailler avec des acteurs de terrain. J'ai beaucoup travaillé sur la responsabilité sociétale des entreprises, les changements de régulation au niveau mondial. Je ne le fais pas dans ma tour d'ivoire, mais en dialoguant avec des chefs d'entreprise, des acteurs de la société civile et des régulateurs. Donc je me reconnais totalement dans le projet de ce programme qui étudie, sur base de cas concrets, des problèmes en associant le regard du chef d'entreprise et celui du philosophe. Se mêlent l'apport philosophique et l'apport du terrain. C'est ce qui est intéressant. Car c'est bien beau de penser la responsabilité*

*des entreprises, mais il est essentiel d'être au fait de l'expérience, par exemple d'une compagnie pétrolière: comment travaille-t-elle dans un État non démocratique? Ou dans un pays où la législation du travail est différente? Etc. C'est une philosophie du concret, de la pratique. D'un côté, les managers cherchent à résoudre des problèmes concrets, la philosophie les y aide. De l'autre, la philosophie cherche à comprendre le monde, l'apport concret de la pratique l'aide.*

En quoi la philosophie peut-elle être une aide pour les dirigeants d'entreprise?

*On a recours à la philosophie souvent quand nos cadres de pensée habituels sont considérés comme plus tout à fait pertinents, efficaces. Chaque professionnel, dans son milieu, fonctionne avec une vision du monde. Ainsi, il avait une certaine conception de l'entreprise: un acteur économique qui doit faire du profit. Parallèlement,*

*on pensait aussi que fixer les règles était le rôle des pouvoirs publics. Donc quand on commence à demander à une entreprise de régler certaines choses ou bien de refuser certaines pratiques dans certaines zones où elle est implantée, son discours c'est «ce n'est pas mon rôle, je ne suis pas un État». Aujourd'hui, les États ne parviennent plus toujours à encadrer et on demande aux entreprises de prendre en charge les règles et de les faire respecter. C'est perturbant pour un dirigeant éduqué dans l'ancien schéma. Il se rend compte que sa vision traditionnelle de l'entreprise n'est pas une évidence, mais une philosophie. Donc il se pose des questions philosophiques: dans quel monde vit-on? Qu'est-ce qu'une entreprise? Et non plus – seulement – comment mobiliser les énergies pour faire du profit? C'est à ça que la philosophie peut aider: répondre à des questions qui ne sont plus seulement de moyens, mais de fins.*

> Benoît Frydman prendra la parole lors de la séance du 7 novembre 2014

